

Palmier dattier : lancement de la certification des vitroplants

Le palmier dattier occupe une place importante dans l'agriculture marocaine et contribue à la préservation de l'écosystème oasien menacé par la désertification. Ce patrimoine national a connu une importante régression depuis le début du 20ème siècle à cause de la maladie du « Bayoud » et qui a dévasté les 2/3 de la palmeraie marocaine, notamment les variétés à haute valeur commerciale comme le Mejhoul, Boufegouss, etc.

Afin de faire face à cette situation, l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA) a consenti, durant les 30 dernières années, des efforts importants en matière de recherche qui ont abouti, à travers la culture in vitro de sélectionner de nouvelles variétés productives et résistantes au « bayoud » et obtenir des vitroplants indemnes à partir de variétés menacées par la disparition.

C'est dans ce cadre que le Plan Maroc Vert a mis en place, depuis 2009, une stratégie de développement du secteur du palmier dattier basée, entre autres, sur la production, à l'horizon 2020, de 3 millions de vitroplants destinés à la réhabilitation et la reconstitution des palmeraies existantes sur une superficie de 48 000 ha et l'extension des plantations du palmier dattier, à l'extérieur des palmeraies, sur une superficie de 17 000 ha.

Aussi et afin de garantir un bon état sanitaire et une authenticité variétale des vitroplants de palmier dattier produits, un code de procédure, définissant le système de traçabilité pour la certification des vitro plants, a été établi en 2011 par l'Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires (ONSSA) en concertation avec l'INRA et les laboratoires privés agissant dans ce domaine. Ce système de traçabilité est basé sur le principe de la filiation qui consiste à contrôler tout le processus de multiplication allant du choix des pieds-mères sur lesquels se font les prélèvements des rejets à la livraison des vitroplants aux agriculteurs.

La certification des vitroplants a été lancée le mois courant et couvrira 32 000 vitroplants de Mejhoul. Dès le début de l'année prochaine, elle sera généralisée à toutes les variétés concernées par les programmes de plantation.

Par ailleurs, et en vue d'améliorer le système de contrôle et de certification des vitroplants de palmier dattier et d'accompagner les laboratoires et les professionnels intervenant dans ce domaine, un arrêté du Ministre de l'Agriculture et de la Pêche Maritime portant sur l'amendement du règlement technique relatif à la production, au contrôle, au conditionnement et à la certification des plants de palmier dattier est en cours de publication. Cet amendement permettra notamment de :

- Renforcer le système de traçabilité pour la production de vitroplants;
- Instituer l'exigence d'accréditation des laboratoires par l'ONSSA ;
- Instituer l'analyse bio moléculaire comme outil d'identification variétale des vitroplants.

A ce jour, 7 laboratoires privés ont adopté ce système. Les premiers plants certifiés selon ce nouveau système seront livrés fin automne 2015.

A noter enfin, qu'en dehors des vitroplants de palmier dattier, les services de l'ONSSA assurent annuellement le contrôle et la certification d'environ 25 millions de plants des autres espèces d'arbres fruitiers (olivier, agrumes, amandiers, etc...).

Source : <http://Int.ma/palmier-dattier-lancement-de-la-certification-des-vitroplants/24/11/2015>